



FLASH INFOS



Direction des relations publiques

**SOCIÉTÉ MINIÈRE
NOTRE AVENIR
SE CONSTRUIT
AUJOURD'HUI
DU SUD PACIFIQUE**

SMSP

Signature de la documentation financière pour l'usine du Nord



Mercredi 1^{er} août 2012, la SMSP représentée par son président directeur-général, André Dang Van Nha et l'Agence Française de Développement, dument représentée par son directeur Jean-Yves Clavel, ont procédé à la signature de l'ensemble de la documentation relative au prêt de 170 millions d'euros, soit un peu plus de 20 milliards XPF, accordé par l'AFD à la SMSP en novembre 2011. Rappelons qu'en 2008, dans le cadre du même projet de l'usine du Nord, le groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne (BPCE) avait accordé à

la SMSP, un prêt de 18 milliards XPF. Avec la signature de cette documentation, la SMSP peut désormais mobiliser les fonds de l'AFD et participer au financement de l'usine du Nord. Cette opération a toujours été fortement soutenue par la province Nord qui a accordé sa garantie partielle au financement du projet. Et l'usine du Nord va bientôt entrer en production. En effet, la première ligne de l'usine de traitement devrait être achevée cette année avec une première coulée annoncée en décembre.



> AOÛT 2012

Un avenir prometteur en dépit d'une conjoncture difficile

Avec un cours du nickel autour des 7 dollars la livre et un niveau de stock au LME de 115 000 tonnes à la mi-août, les temps sont durs pour les opérateurs miniers, notamment pour le quart d'entre eux dont les coûts opératoires sont aujourd'hui supérieurs au cours actuel. Cette baisse de régime peut être attribuée à l'augmentation de l'offre (de minerai et de métal) sur fond de crise économique européenne et américaine. Toutefois, malgré un léger essoufflement de la croissance des pays asiatiques, la part de la production chinoise d'acier inoxydable reste relativement stable tout comme celle de la fonte de nickel qui devrait dépasser cette année les 280 000 tonnes. Ce qui veut dire que le stockage ayant anticipé l'entrée en vigueur de la réglementation indonésienne, n'a pas encore été résorbé et qu'en attendant la reprise, le niveau de compétitivité des entreprises reste le maître mot pour pouvoir résister aux fluctuations du marché. Résolument tournée vers les marchés porteurs, la SMSP a confiance en l'avenir ! Le savoir-faire et là puisque l'usine de Gwangyang a produit le mois dernier plus de 2 374 tonnes de nickel métal contenu dans du ferronickel, ce qui est un record pour la co-entreprise coréenne. Avec une demande stable en acier inoxydable et une consommation d'environ 5 000 tonnes de minerai de nickel par jour, la NMC se doit de redoubler d'efforts pour réaliser son plan de production de 1,5 million de tonnes de minerai pour alimenter cette usine. Quant à l'usine du Nord, les premières briques réfractaires ont été posées, ce qui indique que le compte à rebours de la mise en service a commencé. Nous construisons ensemble un pan en faveur d'une industrie calédonienne solidement assise sur des principes et des convictions, et c'est la raison pour laquelle nous refusons de nous laisser prendre au jeu des contingences politiciennes et électoralistes si chères à Pierre Bretegnier. Notre avenir se construit aujourd'hui !

Match choc entre Hienghène et Magenta SMSP et SLN au coude à coude !



Plus de mille spectateurs ont assisté au match opposant les deux grandes équipes du championnat calédonien, Hienghène revêtant les couleurs de la SMSP et l'AS Magenta celles de la SLN. Ce fut un match de qualité avait-on dit ! Les points forts des deux équipes selon les commentateurs du match furent une défense hermétique de l'équipe du sud et la force d'attaque de celle du nord qui tourne à plus de 3,5 buts par match depuis le début de la saison. Magenta a ouvert le score à la 28^{ème} minute avec le premier but marqué par Clément Yekawene. Une minute plus tard la réplique de Miguel Kayara, joueur de Hienghène a ramené le score à 1 partout. 41^{ème} minute Hienghène a pris l'avantage avec un but signé du même Miguel Kayara, qui a réussi un doublé avant la mi-temps.

Au retour des vestiaires, l'AS Magenta est revenue aux scores à la 78^{ème} minute avec un but de Kalaje Gnipate. Le score final du match, 2 à 2, reflète le classement général qui plaçait les deux équipes rivales en tête de peloton, se partageant la première place avec 40 points chacune.

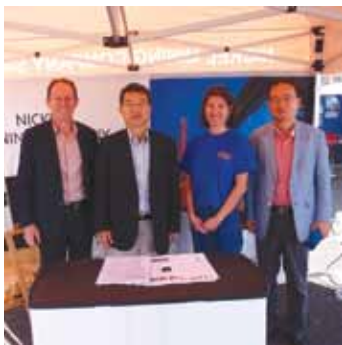
SMSP

Embauches et nominations

Kark Therby est embauché en qualité de chef du département consolidations au sein de la société holding et rapporte à Marcel Thomas. Depuis le 17 juillet, Dominique Nacci représente la SMSP et sa filiale NMC, au sein du syndicat des industries de la mine qui sur propositions de la SMSP, a entrepris une réforme de la gouvernance. Sarah Manzanaras s'occupe des demandes d'autorisation et de permis de recherche pour le partenariat avec Jinchuan et rapporte à David Guyonnet, responsable de la partie technique. L'aspect juridique est confié à Peggy Leclainche et Dominique Nacci s'occupe des relations publiques avec le partenaire Jinchuan.

SNNC

Visite de la direction SNNC Mines et formation



Avant de repartir pour la Corée via la Nouvelle-Zélande pour la visite d'un four électrique, le président Sang-Hong Lee est passé à la baie de la Moselle pour rendre visite au salon Festi' jeunes et saluer le personnel tenant le stand de la NMC. Il a pu ainsi apprécier les efforts entrepris dans le domaine de la recherche de compétences nécessaires à la réalisation des objectifs de production « c'est important de pouvoir sensibiliser les jeunes calédoniens aux métiers de la mine, les faire participer au développement du pays et de promouvoir ainsi le partenariat SMSP POSCO ». Pendant leur bref séjour Sang-Hong Lee et le vice-président Keun-Young Lim ont pu rencontrer des officiels calédoniens et effectuer des visites sur mine.

SNNC

16^{ème} comité technique et financier Discussions très attendues



9 représentants calédoniens, de SMSP et NMC, techniciens et financiers, ont participé au 16^{ème} comité technique et financier, qui s'est tenu à Gwangyang du 6 au 10 août 2012. Le comité a été scindé en deux groupes de travail : le comité technique d'une part pour l'analyse des données de production et le comité financier d'autre part pour une analyse des opérations comptables et financières de SNNC. L'agenda du comité technique a permis aux participants calédoniens et coréens d'examiner les questions relatives aux différents secteurs de la mine et de l'usine, notamment, l'analyse des résultats de production du premier semestre, le plan de production du minerai pour le second semestre, l'amélioration de



la gestion de la qualité du minerai (granulométrie et taux d'humidité), l'avancement du projet Rhéolat, les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, le calendrier d'approvisionnement des bateaux pour le 2^{ème} semestre 2012. De leur côté, les équipes de SNNC et POSCO ont présenté les résultats de production de l'usine et les opérations de déchargement du minerai. Le taux de déchargement du minerai sur le premier semestre est de 12 443 tonnes par jour. Quant au comité financier, il s'agissait d'une prise de contact pour une revue des opérations courantes et de la documentation comptable, fiscale et financière ainsi que l'examen des documents prévisionnels de SNNC. Le comité technique et financier s'est conclu par une présentation du plan de production et des infrastructures de l'activité minière à mettre en œuvre au siège de POSCO.

SNNC

SNNC obtient la certification ISO 9001 Système de management de la qualité



Lloyd's Register Quality Assurance vient d'accorder la certification du système de management de la qualité ISO 9001 à SNNC. Cette reconnaissance, décernée le 18 juillet dernier par l'organisme de certification internationale, démontre l'engagement de l'entreprise dans le processus de management de qualité sur un périmètre d'action déterminé. Pour la co-entreprise, les points forts ont été : l'approche particulière, l'amélioration continue, ainsi que l'implication de sa direction dans la gestion de la communication interne et externe sur la gestion de la qualité. En juin de l'année dernière, la SNNC s'était engagée dans le management de qualité avec la mise en place de la TFT Kick-off et l'organisation relative à la certification ISO 9001. La venue d'un consultant a permis de

former des inspecteurs internes. Cette formation a permis de réaliser la rédaction de documents spécifiques de suivi du processus, le protocole (opérateur), l'observation et l'analyse des comportements, issus des enseignements fondamentaux sur le processus de management de qualité. Elle a par ailleurs permis de répertorier l'ensemble des tâches à accomplir, et l'établissement concret du processus de traitement et de gestion du système selon les formalités prévues, ainsi que le suivi et l'accompagnement des employés. La société va dorénavant se consacrer aux efforts de maintien et du renouvellement de cette certification de management de qualité ISO 9001, tout en effectuant les mesures correctives nécessaires à la réalisation de sa vision d'être «Leader mondial en technologies de production de ferronickel». Dans ce même registre, Lloyd's Register Quality Assurance avait décerné le 13 décembre 2011, la certification ISO 14001 à SNNC, qui s'inscrit désormais dans une logique d'amélioration constante des performances en matière de gestion et de protection de l'environnement.

NMC

Embauches et nominations

Frantz Filimohahau, embauché depuis le 1^{er} novembre 2009, est nommé au mois de juillet en tant que responsable permitting et rattaché à Olivier Hniminau.

Les jeunes et le monde du travail

Diplômes et compétences avant tout !



NMC a été invitée à participer à la journée de rencontre organisée par le Club Nengoné Sport, section « accompagnement éducatif et culturel » le 20 juillet dernier sur le terrain sportif de la SLN. Cette rencontre, entre les jeunes et le monde du travail avait pour objectif de présenter aux éventuels demandeurs d'emplois et étudiants, vivant dans le grand Nouméa des offres d'emplois ou de formations et les différents dispositifs d'accompagnement, afin de leur permettre d'élaborer un projet personnel et professionnel qui corresponde à la fois à leurs aspirations personnelles et aux perspectives de développement du pays. En dehors de la NMC, d'autres sociétés minières avaient été invitées telles que Vale NC, SLN, KNS ainsi que des organismes de formation tels que

la MIJ, le programme Cadre Avenirs, la police nationale etc. Au stand NMC, les jeunes collégiens, étudiants et chercheurs d'emplois venus nombreux s'informer sur les différents métiers et les formations requises, ainsi que les offres d'emplois actuels et les démarches à suivre pour postuler. Ce fut également un moment privilégié pour les intervenants de les encourager à travailler pour obtenir des diplômes face à la concurrence dans le marché du travail, mais également de rappeler à ceux qui veulent accéder à un emploi, le respect de certaines règles au travail : les horaires spécifiques de travail, les consignes de sécurité, l'interdiction de la consommation de l'alcool et du cannabis au travail etc.

Processus de gestion des événements

pour une meilleure classification des accidents

On note une évolution dans les définitions des termes relatifs à la sécurité et aux accidents du travail. En effet, la gestion des événements désigne à la base la procédure de gestion des accidents de travail. Le terme accident est en fait défini comme un événement soudain et inattendu qui peut survenir sur le lieu de travail et provoquer ou non, des dégâts matériels et des dommages corporels, pouvant entraîner des arrêts ou non de travail. Ces dégâts et dommages sont classés par ordre croissant selon leur niveau de gravité : (1) dommage matériel, montant des dégâts inférieur à 5 millions ; (2) accident sans arrêt de travail et dommages corporels avec arrêt de moins de 24h ; (3) accident avec arrêt de plus de 24h ; et (4) événement grave. Un événement grave peut entraîner un long arrêt de travail, soient 15 jours et plus, un montant des dommages supérieur à 5 millions XPF, pouvant affecter l'intégrité du salarié (infirmité ou décès) et/ou regrouper plusieurs personnes. Lorsqu'un accident survient sur le lieu de travail, il faut appliquer la procédure de gestion des événements : établir la déclaration d'accident, la faire signer par le responsable hiérarchique (le formulaire CAFAT), et la transmettre à la direction des ressources humaines qui assure le suivi et traitement. Selon les conséquences de l'évènement, le CHSCT peut intervenir pour procéder à une enquête. Les résultats de l'enquête sont analysés et communiqués en vue de formuler les éventuelles mesures correctives et les procédures d'application.

NMC

Salon Festi' jeunes dédié aux jeunes de 12 à 26 ans



Une soixantaine d'exposants ont participé au Festi' jeunes qui a eu lieu du vendredi 3 au dimanche 5 août sur le parking de la Moselle. Il s'agissait d'un premier salon dédié aux jeunes de 12 à 26 ans. On y trouvait par conséquent des espaces : sports et loisirs, culture, équipement de la personne, informatique et jeux, mais aussi des espaces institutionnels pour sensibiliser aux problématiques de la formation, sécurité routière, santé, addictologie... Plusieurs catégories de visiteurs ont été reçus au stand NMC. Les jeunes scolarisés, les parents et les étudiants étaient venus s'informer sur les différents métiers de la mine et les formations existantes. Les personnes en recherche d'emplois (jeunes ou adultes) s'étaient intéressées aux publications des postes à pour-

voir ainsi qu'aux renseignements sur les démarches administratives nécessaires à la soumission de candidature. Les organisateurs de l'évènement ont été satisfaits des résultats de cette première édition qui, selon leur évaluation, aurait enregistré plus de 11 000 entrées. Une prochaine édition est d'ores et déjà programmée du 16 au 21 juillet 2013.

NMC

Bâchage des stocks au bord de mer Une solution qui fait ses preuves



Depuis le mois d'avril, le centre minier de Kouaoua a décidé de reprendre l'activité de bâchage. Le travail a été confié à l'équipe de football de Kouaoua (8 personnes) mais aussi à d'autres personnes de Houailou, sous la coordination de Jacques Beinon. Une réflexion sur l'orientation de cette activité et le choix éventuel d'une nouvelle organisation de travail, à laquelle serait intégrée l'activité de bâchage, a été entamée dans l'objectif d'une optimisation des tâches : stockage, séchage, mise en chute et bâchage. Jusqu'ici, il a été difficile pour les sociétés en place de répondre à cette offre, compte tenu des besoins requis en matériels et en personnels ainsi que le faible revenu engendré. Selon Olivier Barretteau, chef d'exploitation à Kouaoua « depuis la reprise

du bâchage, le centre de Kouaoua a pu constater une nette amélioration de son niveau de chargement. Par ailleurs, les frais de démurage ont ainsi pu diminuer significativement et nos chargements ont vu leur rendement augmenter grâce à une bonne coordination avec notre sous-traitant Wena et les opérateurs de Cotransmine. Aujourd'hui, la moitié de la cargaison est bâchée en prévision du mauvais temps avant chaque chargement. Cela nous garantit plusieurs jours de travail de chargement, le temps de sécher la deuxième moitié du tonnage ». Cette activité s'intègre au programme d'amélioration du stockage avec la remise en état

des chutes du bord de mer de Kouaoua. Deux minéraliers avaient pu être chargés malgré les grosses intempéries. L'utilisation des bâches est une étape du processus de gestion des zones de stockage incluant, l'analyse du minerai, les méthodes de séchage (retournement et exposition au soleil et au vent) et la couverture par bâche du minerai en attente de chargement. La gestion de la zone de stockage est une phase non négligeable dans le processus d'évacuation du minerai. Le rythme d'exportation, les dates d'arrivée de bateaux de chargement devraient s'adapter à la disponibilité en bord de mer de cargaison d'un minerai de qualité. Il faut rappeler que toutes ces dispositions sont établies en vue de faciliter l'obtention du certificat de déclaration de cargaison, et répondre aux exigences du BC Code, tout en concourant au processus de traitement de qualité du minerai.

NMC

Portrait d'un inspecteur engins Yveric Brossard



Après avoir obtenu un baccalauréat professionnel de maintenance des systèmes mécaniques automatisés au Lycée Jules Garnier, Yveric a poursuivi ses études à la CCI, et obtint en 2008 son BTS maintenance industriel avec notions automatisme, génie mécanique, stratégie de maintenance et génie électrique. Il a été recruté à la NMC en 2009 en tant qu'assistant chef d'atelier de NMC à Kouaoua, après avoir effectué un séjour de 12 mois en tant qu'apprenti BTS maintenance industrielle. En 2010, il a été nommé au poste d'inspecteur engins de la côte Est. Son travail consiste à être en relation constante avec les chefs d'atelier des centres de Kouaoua et Nakéty. Les tâches sont variées : aider à la gestion du quotidien (pannes de machines, pièces de rechange, suivi des méthodes de travail, contrôle et suivi du bon état de fonctionnement des engins, interventions internes ou externes sur les machines en panne, traiter les urgences et le relationnel etc.). En cas de panne, l'objectif est d'utiliser les compétences du personnel des centres en premier lieu. Par ailleurs, afin d'aider à assurer le taux de disponibilité des engins et maintenir ou renforcer le taux de rendement de production des centres, Yveric travaille également en relation avec une liste de sous-traitants certifiée par la direction de la maintenance. Aujourd'hui 53 engins et 30 périphériques sont répertoriés sur la côte Est. Des fiches engins, sont établies et régulièrement mises à jour entre Ducos et les centres pour suivre l'activité et l'état de fonctionnement de chaque machine. Selon Yveric, lorsqu'une panne est signalée, il faut d'abord vérifier si elle peut être réparée en interne, soit par le centre minier ou par Ducos. Dans le cas contraire, trois différents devis peuvent être présentés pour le recours aux sous-traitants. Le rôle d'un inspecteur parc est avant tout d'apporter un œil extérieur au centre et aider les équipes opérationnelles à s'améliorer continuellement en faisant régulièrement des inspections d'engins. Il s'agit d'attirer l'attention sur des points qui auraient échappés aux contrôles des équipes de terrain et d'instaurer une politique de maintenance préventive permettant d'éliminer des pannes. « Franchement j'aime mon travail qui me permet d'apprendre tous les jours des nouvelles techniques spécifiques pour chaque marque, mais aussi au niveau des relations humaines. Travailler à NMC, donne un sens à mon devoir de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction du pays. C'est une fierté personnelle ».



NMC

Visite des représentants du district de Muéo Remerciements pour le travail accompli



Les représentants du district de Muéo, notamment composé de son président Georges Mercier, de Julien Meureureu, Alfonse Nekiriai et Jocelyn Niaoutou, sont venus témoigner leur soutien et leur confiance au président directeur-général de la SMSSP. Les représentants du district affirment leur volonté de continuer à travailler aux côtés de la NMC pour l'approvisionnement en minerais de l'usine de Gwangyang et remercient André Dang pour le travail accompli au cours de ces vingt dernières années. « Nous tenons à vous remercier pour toutes ces années de travail et de sacrifices afin de pouvoir pérenniser la ressource minière au profit des calédoniens », a indiqué Julien Meureureu.

CTM

Accident de manutention de charges Rappel des consignes

Pascal Patou s'est blessé au dos en essayant de déplacer une motopompe d'environ 35 kilos le long d'un chaland. C'est en déposant la motopompe à son nouvel emplacement que Pascal avait ressenti une vive douleur. Après consultation, son médecin lui a prescrit cinq jours d'arrêt. A la suite de cet accident, tous les personnels concernés par le travail de manutention de charges ont été une fois de plus re-sensibilisés sur les consignes de sécurité en termes de « gestes et postures ».

CTM

Maintenance du remorqueur Téoudié Amélioration des conditions de travail



En dehors de la pose du bulbe, Téoudié a subi d'autres travaux de modification. Une cage de protection a été posée sur l'arbre d'hélices afin d'éviter la prise intempestive des pneus jonchant les abords du wharf, et immobilisant les opérations de chargement. A l'étrave du remorqueur, une plateforme avec mains courantes a été fabriquée et intégrée pour améliorer la sécurité des équipes pendant les opérations d'amarrage des chalands aux minéraliers ou les accostages des chalands. Par ailleurs, de chaque côté de l'étrave, deux pneus sont positionnés en hauteur pour augmenter la flottabilité du bateau lors de multiples transferts. Ces modifications vont permettre de faciliter le passage du remorqueur vers les chalands et vice-versa par les marins. Ces derniers peuvent désormais se rendre du remorqueur aux chalands en toute sécurité. Si les tests opérationnels sont concluants, les mêmes modifications pourront être effectuées sur les deux autres remorqueurs, Devers et Porwi.

CTM

Don de 12 radeaux de sauvetage en faveur de l'École des Métiers de la Mer



La filière et transporteur maritime de la SMSP a fait don de 12 radeaux de survie à l'École des Métiers de la Mer le mois dernier. Dans une situation de détresse, lorsque le bateau risque de ne plus constituer un abri sûr, ces radeaux stockés dans leurs conteneurs sont jetés à l'eau tels quels, reliés chacun au bateau par une longue amarre dépassant du conteneur. Une fois cette amarre entièrement sortie, elle déclenche le gonflement automatique. Le directeur de cet établissement, André Copola, a tenu à remercier la société pour ce don. Selon lui « grâce à l'octroi de ces équipements, les élèves ont pu observer la conception et le fonctionnement du dispositif et sa mise à l'eau, ainsi que l'intérêt de la survie en mer dans un espace confiné ». Ce geste permet égale-

ment d'entretenir les bonnes relations professionnelles et humaines qui existent entre la société et cet institut de formation à qui nous faisons habituellement appel pour les formations des métiers de la mer.

KNS

Visite du groupe BP Mine de Poro sur le massif du Koniambo

Vendredi 20 juillet, accompagné par Miguel Ate, un groupe, composé des jeunes du CFTMC de Poro, a visité les différents sites de la mine, de l'usine et du port de Vavouto. Ces jeunes, devront être, à l'issue de leur formation, recrutés par les sociétés NMC et SLN. Ils ont particulièrement apprécié la visite guidée proposée par Robert Mainquet.

KNS

Nouveau record pour les sondages effectués sur mine !

Durant la 2^{ème} semaine d'août, 1 458 mètres de sondage ont été effectués sur les zones 205 par deux sondeuses, et 207 par une sondeuse. Depuis le début de l'année, l'entreprise Wallis Label a foré 21 220 mètres !

KNS

Alimentation de secours de la centrale Mise en service des générateurs diesel

Depuis le 8 août, les équipes de la centrale électrique se reliait 24h sur 24h pour permettre la mise en service des générateurs diesel d'urgence de secours. Les générateurs diesel d'urgence alimentent désormais le site lors d'interruption de distribution de courant de la part d'Enercal. Il faut noter que les générateurs sont encore en phase de test (et non en phase opérationnelle) et que cette alimentation n'est donc pas fiable à 100% pour une alimentation continue. Des coupures peuvent ainsi survenir.

**> AOÛT 2012**

KNS

Compte à rebours La pose des briques réfractaires a commencé



Le lundi 6 août une cérémonie a eu lieu à l'intérieur du four de la ligne 1 de l'unité de traitement pour fêter l'installation des premières briques réfractaires. Cette étape clé est particulièrement importante d'un point de vue technique. Une fois l'installation des briques terminée et les dernières vérifications effectuées, il est important de procéder peu de temps après au préchauffage du four, puis au premier arc électrique et enfin, de fournir le premier minerai à fondre. Il est nécessaire de mettre en relief cet évènement particulier et sa signification en termes techniques, puisqu'il s'agit-là d'une étape irrévocable sur le chemin menant à la production de la première coulée qui devrait avoir lieu courant décembre.

KNS

Usine de traitement Réception des transporteurs de scories

Durant ces dernières semaines les engins mobiles ont été réceptionnés et assemblés. L'équipe de Martin Barriault, chef de quart affinage, a commencé à préparer les modules de formation qui serviront aux futurs opérateurs de ces engins. Par ailleurs, le travail de montage des transporteurs de scories a été effectué collectivement par plusieurs équipes : les équipes maintenance des mines, sous la supervision de Denis Couture, Sylvain Saint Prix et Tim Gilmor l'expert KRESS, l'équipe Caltrac de Christian Ribaute pour la mécanique, l'équipe des soudeurs de Georianso SARL, l'équipe du port de Stéphane Favel pour la manutention et l'élingage, et l'équipe Sarens pour la grue avec le soutien technique de Nick Yakas.

KNS

La mise en service de l'usine Suivi de secteurs divers

Les tests des circuits de refroidissement du four (ligne 1) ont été finalisés avant le lancement des activités de briquetage réfractaire. Les essais pré-opérationnels de l'unité de désalinisation avancent sans problème. De l'eau déminéralisée est produite, au débit de conception de 50 m³/h, et en respectant les critères de qualité. Le système d'eau de protection incendie, transféré en commissioning, est depuis opérationnel.

KNS

Gestion des utilités Ça démarre au quart !

Depuis le mois de juillet, le département utilités opérations a débuté les quarts rotatifs de 12 heures. Les membres de l'équipe dirigée par Steeve Tremblay incluent : Alain Giely, Eddy Tikarso, Yannick Pebou-Polae, Abel Poma. Par ailleurs, le réseau incendie et la boucle d'eau de mer seront bientôt en opération, et nécessiteront une surveillance en continue.

SAS Vavouto Koniambo 2012, une année charnière



Créée fin 2008, la SAS Vavouto avait pour objectif de donner la plus grande place possible aux entreprises du Nord dans les chantiers de l'usine, en faisant en sorte que les marchés puissent être répartis entre tous. Selon un montage juridique particulier, elle a jusqu'ici regroupé en son sein environ 300 entreprises incluant les petites entreprises locales, les coutumiers et les petits porteurs. Pleinement impliquée depuis sa création dans le terrassement de l'usine du Nord, la SAS Vavouto répond aux appels d'offres au nom de ses adhérents et répartit ensuite l'ouvrage en lots plus petits, assimilables par les entités professionnelles locales. Elle compte aujourd'hui une soixantaine de salariés originaires du Nord principalement.

En 2012, elle a cumulé plus de 7,6 milliards XPF de chiffre d'affaires et redistribué 6,55 milliards aux entreprises sous-traitantes, 282 millions XPF de salaires, 169 millions XPF aux organismes sociaux et payé 309 millions d'impôts. Depuis sa création, elle a généré et distribué localement plus de 162 millions XPF de dividendes. Son président, Sylvestre Dianai explique que « la SAS Vavouto est à ce jour le levier économique le plus efficace de la province Nord en terme de retombées ». Or, cette année, un nouveau cap est à franchir avec la phase d'achèvement des travaux de construction de l'usine. En effet, à la fin du mois de septembre, 56 engins devraient être démobilisés. Avec cette démobilisation, la SAS se trouve contrainte de regarder au-delà des limites de l'usine, et a commencé à prospecter ainsi des chantiers extérieurs afin de soutenir, et assurer la pérennité des activités des entreprises. La SAS dispose désormais de plusieurs atouts solides et un panel de métiers reconnus (terrassement, concassage, plomberie, soudure, génie civil, logistique, études de marchés, comptabilité-finances). Ses entreprises ont réalisé à Koné, les terrassements du centre commercial Teari, du lotissement de Samanéa ou encore du parc d'aménagement de Baco. La SAS a également obtenu une partie des travaux de la RT1 et se positionne sur les contrats de maintenance industrielle de l'usine du Nord en phase opérationnelle. Des réunions d'information auprès des élus sont organisées pour « présenter le statut d'acteur privilégié de rééquilibrage économique ainsi que ses offres d'outils de développement ».

Gestion portuaire Un robot comme émissaire marin !

Un ROV (Remote Operated Vehicle) ou robot sous-marin a été affecté au port de Vavouto. Cet engin a la capacité de travailler à des profondeurs où les plongeurs scaphandriers ne peuvent pas accéder, soit au-delà des 57 mètres de profondeur réglementaires. En effet l'émissaire marin descend jusqu'à 62 mètres. De plus, à cette profondeur, un plongeur ne peut travailler qu'une dizaine de minutes, selon les conditions de travail en vigueur, alors que le ROV, relié à la surface par un câble au groupe électrogène, peut y rester tant que le groupe fonctionne. Le robot a été utilisé pour filmer une zone étendue autour du tuyau. Sans l'utilisation du robot, cette opération aurait mobilisé quatre plongeurs durant deux ou trois jours, compte tenu des restrictions réglementaires des travaux sous-marins.

KNS

Les tournées d'information

Date de la 1^{ère} coulée de nickel



Les affaires externes (assistées des équipes de l'environnement, de la communication et des membres du comité environnemental Koniambo) ont entamé une campagne de communication importante avec les différentes parties prenantes du projet de l'usine du Nord. Cette campagne vise à informer les institutions et la population des grandes échéances de l'année, avec comme objectif principal la première coulée de nickel. Elle a également un deuxième objectif qui est de rassurer la population sur les mesures de protection de l'environnement mises en place par la société. Les coutumiers, les conseillers municipaux, et les représentants d'institutions déjà rencontrés ces deux dernières semaines, se sont dits ravis de constater l'avancement des travaux et restent confiants

sur les mesures entreprises par notre société pour assurer un suivi rigoureux des éventuels impacts environnementaux. Les affaires externes doivent également, dans les prochaines semaines, effectuer des permanences dans les communes de la province Nord afin d'informer la population sur les mêmes éléments.

KNS

Hygiène, santé et sécurité

Recrudescence des chutes d'objets

Au mois d'août, une longrine en laiton (de 2 mètres et pesant 9 kg) était tombée de la ligne 2 de l'usine métallurgique à 12 mètres de haut. Elle a heurté un échafaudage avant d'atterrir à proximité d'une équipe de 5 échafaudeurs. Il a été rappelé à tous que le matériel utilisé sur des échafaudages ou des plateformes doit être stocké proprement dans des paniers ou alors attaché correctement afin de prévenir le risque de chute. D'autre part, un balisage doit être mis en place afin d'éviter les chutes et le passage de travailleurs sous la zone de travail.

KNS

Des opérateurs en formation à Sudbury pour se familiariser avec les opérations

Bernie Tiavouane, Lindsay Pabouty, Juliette Fabre et Gémila Kaparin, tous opérateurs du département de la pyrométallurgie, se sont envolés pour le Canada pour une durée de 4 semaines. Cette formation leur permettra de se familiariser avec les opérations qui se déroulent dans la salle de contrôle de l'usine ainsi d'autres équipements et machines de l'usine en phase opérationnelle.



Groupe SMSP
Immeuble
Carcopino
3000 - BP 66
98845 Nouméa

www.smsp.nc



papier recyclable